

L'école Julien Cochin,
c'est mon école !



Ecole primaire Julien Cochin JUMEAUVILLE

64 Grande Rue

78 580 Jumeauville

01 30 93 98 88

COMPTE-RENDU

du CONSEIL D'ECOLE séance du 28 mars 2019

Sous la présidence de Madame LIBERPRE, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignantes : Mesdames LIBERPRE, CHAUSSIDON, LEBRET.

Les Parents d'élèves : Mesdames BELLEREE-PROTOPOPOFF, DELAUNE, ROUSSEAU-CHEVALIER et ROCA.

Représentant de la Mairie : Monsieur LANGLOIS, maire de Jumeauville, Monsieur BOUGOUIN, représentant de la commune.

Absents excusés : Madame ALLILI, déléguée des parents,

Monsieur CHEREL, Inspecteur de la Circonscription,

Monsieur CABARET, représentant de la commune de Jumeauville.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Nomination d'un secrétaire de séance

Nomination d'un secrétaire : Mme Chaussidon

1/ OCCE

Présentation du cahier de compte.

Solde créditeur au 28 mars 2019 : 3 749,90 euros.

Le marché de Noël a rapporté 628,50 euros.

A cela va s'ajouter les dons des parents (appel en cours).

Nous avons déjà financé le marché de Noël, la galette, les crêpes, les bulbes, des abonnements de livres pour la maternelle, des fournitures pour les arts visuels, des casques d'écoute, etc.

A cela va être déduit les ateliers pour la sortie au musée de l'archéologie : 145 euros.

Ainsi que d'autres sorties à venir.

2/ Effectifs rentrée 2019, répartition

- Effectifs et répartition

Madame Liberpré informe le conseil d'école de la possibilité d'une ouverture d'une classe pour la rentrée 2019. Monsieur le Maire annonce qu'il a reçu un courrier officiel le stipulant. Une classe maternelle devrait donc ouvrir à la rentrée.

Maternelle : 11 PS, 20 MS et 14 GS = 45 élèves

Cycle 2 : 4 CP, 11 CE1 et 6 CE2 = 21 élèves

Cycle 3 : 11 CM1 et 9 CM2 = 20 élèves

Ce qui représente un total de 86 élèves (contre 82 actuellement).

L'équipe se questionne sur les répartitions possibles :

Maternelle 1 : 11 PS + 14 GS = 25	Maternelle 1 : 11 PS + 14 GS = 25
Maternelle 2 : 20 MS + 4 CP = 24	Maternelle 2 : 20 MS
Elémentaire 1 : 11 CE1 + 6 CE2 = 17	Elémentaire 1 : CP : 4 + 11 CE1 + 6 CE2 = 21
Elémentaire 2 : 11 CM1 + 9 CM2 = 20	Elémentaire 2 : 11 CM1 + 9 CM2 = 20
Maternelle 1 : 11 PS + 14 GS = 25	
Maternelle 2 : 20 MS + 6 CE2 = 26	
Elémentaire 1 : 11 CE1 + 4 CP = 15	
Elémentaire 2 : 11 CM1 + 9 CM2 = 20	

2 maternelles = On peut se poser la question sur la présence d'une deuxième ATSEM.

Monsieur le Maire étudiera cette question.

Mais, il y a des interrogations au sujet des constructions et des ventes de maisons sur la commune.

3/ Gestion des CE2

La parole est donnée aux parents délégués qui ont demandé d'ajouter ce point.

Temps pour faire les cartables, devoirs pendant les vacances.

M^{me} Chaussidon explique que les maitresses s'arrangent entre-elles en ce qui concerne le matériel. Elles ont expliqué aux enfants qu'il ne fallait pas prendre toute leur case dans leur cartable. Certains élèves, pour se rassurer, préfèrent prendre toutes leurs affaires.

Pour les devoirs, la quantité sera revue à la baisse. De même, les travaux écrits seront proscrits.

4/ Sécurité

- PPMS : L'exercice « accident chimique » a eu lieu le vendredi 25 janvier 2019, entre 9h30 et 11h30.

L'exécution de cet exercice a consisté à adapter une posture de protection et adopter un comportement adapté. Un agent communal était présent. La directrice remercie cet agent pour sa participation et son investissement.

Madame Liberpré explique que les élèves sont entraînés régulièrement en fonction de leur âge.

- L'exercice de sécurité du second trimestre a eu lieu le vendredi 8 février. (1 min 31 secondes au lieu des 2 minutes 24 secondes (mais scénario différent) contre 1 minute 29 secondes lors de l'exercice équivalent).

5/ Projets d'école et de classes

Rappel des objectifs prioritaires du projet d'école :

Maîtrise de la langue et du langage.

Enseignement des mathématiques en particulier l'exploitation des données.

Parcours culturels de l'élève en lien avec l'Histoire, la géographie et les sciences.

Différents projets pour cette année scolaire :

- Le thème de cette année est « voyage en Europe ».
- Pour l'école en lien avec le projet d'école : les jeudis colorés remportent un vif succès.
- Projet découverte des différentes cultures et habitudes du monde : un petit déjeuner anglais pour les CE2, préparé par les élèves. Voire peut-être pour les maternelles. Peut-être un déjeuner italien.
- Projet chorale avec chant du monde : Nous continuons la chorale : bilan très positif.
- Une sortie au musée d'archéologie de Saint Germain pour les CE2-CM1-CM2 est prévue le lundi 8 avril.
- Sortie au musée à Blois pour la maternelle et les CP-CE1.
- D'autres projets viendront dans l'année : les sorties notamment en juin : Armada à Rouen.

6/ Photographe, piscine, SRAN

- La photographie de groupe : pas encore de date.
- La piscine : Bilan très positif. Les enseignantes remercient la mairie d'avoir accepté le changement de piscine.
- Madame Liberpré fait part de son intérêt à participer au SRAN (pour les CM1-CM2) qui aura lieu du 23 au 26 avril, de 8h15 à 12h. Elle demande à M. Le Maire si elle pourra utiliser les locaux. Monsieur le maire accepte.

7/ Kermesse

- Kermesse : le samedi 29 juin : matin : chorale + autre chose (nous sommes en train d'y réfléchir).

Midi : repas thème Europe.

Après-midi : jeux.

Prochaine réunion le mardi 7 mai.

8/ Point sur les futurs travaux

Monsieur le Maire prend la parole : fermeture du préau : travaux réalisés au cours des mois de juillet et août. Cette nouvelle pièce devrait être opérationnelle dès la rentrée 2019.

9/ Soirée festive

Il est décidé qu'un apéritif serait organisé pour fêter l'ouverture de la quatrième classe.

La Mairie et l'OCCE prendront en charge les boissons. Les familles qui le souhaitent pourraient apporter des petites choses à grignoter.

Afin qu'un maximum de personnes soient présentes, les parents délégués proposent le vendredi 12 avril. En effet, ils pensent que les familles seront certainement là car le carnaval est organisé le lendemain.

Cette date est retenue.

- Prévision : Prochain Conseil certainement le jeudi 13 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

A Jumeauville, le 28 mars 2019

La présidente
Madame LIBERPRE

La secrétaire
Madame CHAUSSIDON

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Messieurs les représentants de la commune de Jumeauville
- Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante